**25ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(2-13 mai 2016)**

**Saint-Vincent-et-les-Grenadines**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 2 mai 2016 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer la délégation de Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

La France salue les engagements pris au cours des dernières années par Saint-Vincent et les Grenadines, en matière de droits de l’Homme. Elle invite les autorités de Saint-Vincent et les Grenadines à poursuivre les réformes en vue de faire pleinement respecter les droits de l’Homme.

La France souhaite formuler deux recommandations à Saint-Vincent et les Grenadines :

* Prendre toutes les mesures nécessaires afin de promouvoir les droits des femmes et lutter efficacement contre les violences domestiques ;
* Abolir en droit la peine de mort et ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte International relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort.

Je vous remercie./.